

COMITE DE SEINE ET MARNE DE VOLLEY-BALL

Rapport des vérificateurs aux comptes de l'exercice du 1^{er} juin 2024 au 31 décembre 2024.

Il a été réalisé par :

Madame Marie-Pierre CURTO et Messieurs Julien DENOSMAISON et Jean-Marie TRAN qui se sont portés volontaires pour effectuer cette charge.

Les pièces justificatives et documents nécessaires nous ayant été fournis et que nous avons pu consultés, Madame Catherine BOURGEGAIS, trésorière, nous a présenté et commenté le compte d'exploitation de l'exercice du 1^{er} juin 2024 au 31 décembre 2024 soit sur 7 mois. Elle a justifié la fin de l'exercice qui sera dorénavant au 31 décembre au lieu du 31 mai jusqu'à présent, soit sur l'année civile, pour s'aligner sur les statuts de la FFV.

Nous avons constaté :

Solde de l'exercice précédent :	64445,07€
Recettes de l'exercice :	68740,23€
Dépenses de l'exercice :	36856,73€
Solde de l'exercice :	31883,50€

Par ailleurs, le contrôle bancaire laisse apparaître un solde de trésorerie de : 96328,57€

Soit : 2818,10€	sur compte courant
78501,67€	sur livret A Association
10008,80€	sur CSL Association
5000,00€	sur Dépôt à terme
<hr/>	
96328,57€	

En conséquence, nous vous engageons à approuver les comptes de l'exercice comptable du 1^{er} juin 2024 au 31 décembre 2024 du Comité de Seine et Marne de Volley-Ball tels qu'ils viennent de vous être présentés.

Vaires sur Marne le 2 juin 2025
Les vérificateurs aux comptes

Mme Marie-Pierre CURTO



M. Julien DENOSMAISON



M. Jean-Marie TRAN

